



Journée Internationale des Droits des Femmes

Dimanche 13 mars 2016

Course Solidaire

Féminine

Epreuve ouverte à toutes,
(certificat médical obligatoire
pour les non licenciées)

Course à pied de 5 km
Parc de la Hotoie
Amiens

Départ à
11 heures

Inscription 4 €
<http://www.uscathle.org>
Tél. 03.22.46.60.54

Course inscrite au Challenge course 80.
+ CHALLENGE ENTREPRISES

Une montre GPS à gagner
+ lots divers



Solidaires Solidaires Solidaires



PARC DE LA HOTOIE - AMIENS



PARCOURS (5 km) :

1. Allée centrale
2. Trois grands tours
3. Allée centrale

Ravitaillement sur la grande boucle (eau) et à l'arrivée (eau et nourriture)

**La course est ouverte aux féminines à partir de la catégorie minimales
(nées en 2002 ou avant)**

REGLEMENT :

- RESPONSABILITE CIVILE : les organisateurs bénéficient d'une assurance responsabilité civile auprès de **AIAC, 14 rue de Clichy – 75009 PARIS**
- INDIVIDUELLE ACCIDENT : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il est vivement conseillé aux participants non licenciés de souscrire une assurance individuelle accident.
- La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les concurrentes renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrentes s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.
- Les participantes licenciées à la Fédération Française d'Athlétisme (F.F.A.) doivent présenter leur licence de la saison en cours. Les participantes non-adhérentes à la F.F.A. doivent fournir un **certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition**, datant de moins d'un an ou une photocopie de ce certificat.
- Sont autorisées également les licences FSCF, FSGT et UFOLEP mention **Athlétisme** uniquement.
- Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser à titre gratuit les images et photos prises lors de cette journée.
- Chaque concurrente s'engage à avoir pris connaissance du règlement en signant son bulletin d'inscription.
- **CHALLENGE « ENTREPRISES »** : l'équipe est constituée de 5 collègues minimum. Un classement sera réalisé sur le total des temps des 5 premières, divisé par le cumul de leurs âges. Le plus faible ratio remportera le challenge.

03 22 46 60 54 (US Camon Athlétisme)

Réservé à l'organisation

COURSE SOLIDAIRE FEMININE

Dimanche 13 mars 2016

Parc de la Hotoie - Amiens

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

ADRESSE :
.....

CODE POSTAL : VILLE :

ANNEE DE NAISSANCE :

N° DE LICENCE (pour les licenciées FFA seulement) :

CLUB (pour les licenciées FFA seulement) :

ENTREPRISE (pour les athlètes s'inscrivant au **challenge Entreprises** seulement) :
.....

SIGNATURE (du représentant légal pour les mineures) :

Chèque (4 €) à l'ordre de *US Camon Athlétisme*

A retourner à

Jean-Yves EVRARD
US CAMON ATHLETISME
26 RUE LAENNEC
80090 AMIENS

Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site web de l'US CAMON ATHLETISME : www.uscathle.org

CERTIFICAT MÉDICAL pour les non licenciées
en vue de la participation à une course à pied de 5 km le 13 mars 2016

Je soussigné Docteur

exerçant à certifie avoir examiné

Mlle, Mme, née le

et n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique de la course à pied en compétition.

A, le

Signature :

NB : Le certificat médical peut être établi sur un autre document mais doit obligatoirement mentionner l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme *en compétition*

